

Delphine GENY-STEPHANN, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire

Paris, le lundi 2 juillet 2018

Communiqué de presse

100% plastiques recyclés en 2025 : 55 industriels et fédérations s'engagent en faveur du recyclage et de l'éco-conception

Alors que la France a présenté sa stratégie pour une économie 100% circulaire le 23 avril dernier, les industriels et les fédérations professionnelles accompagnent ce changement et présentent aujourd'hui leurs engagements volontaires à Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, et Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Au niveau mondial, environ 5 à 13 millions de tonnes de plastique rejoignent chaque année l'environnement marin. Si l'on ne fait rien, la Fondation Ellen Macarthur estime qu'il pourrait y avoir plus de plastique que de poisson dans les océans en 2050. Pour lutter contre ce désastre environnemental, véritable menace pour l'Homme et la biodiversité, le Gouvernement veut tendre vers 100% de plastiques recyclés en 2025.

Pour y parvenir, la mesure 1 de la feuille de route pour l'économie circulaire, présentée par le Premier ministre et la secrétaire d'Etat Brune Poirson, demande aux industriels d'« entrer dans la boucle » et d'incorporer davantage de matières premières issues du recyclage dans les produits tout en assurant leur qualité, leur traçabilité et une réelle sécurité pour les citoyens.

Pour répondre à ces enjeux environnementaux et économiques, l'ensemble des acteurs de la chaîne du recyclage (collecteurs et gestionnaires de déchets, fournisseurs de matières vierges, fabricants de produits, metteurs sur le marché) s'est mobilisé et a élaboré des engagements significatifs pour augmenter le taux d'incorporation de matières premières issues du recyclage (MPR) dans les produits.

Ces engagements sont de deux ordres :

- Des engagements volontaires chiffrés de plastiques recyclés supplémentaires à horizon 2025 pour une augmentation globale de 300 000 tonnes dont 275 000 tonnes de matière plastique recyclée (MPR) incorporées dans les produits et 25 000 tonnes de collecte supplémentaire. Ce chiffre constitue un doublement du taux actuel d'incorporation de matières premières issues du recyclage dans les produits fabriqués.
- Des engagements en matière d'éco-conception, de collecte et de recyclage.

Dans un contexte de croissance de la demande en matières premières au niveau mondial et de tension sur les ressources naturelles, de nombreux secteurs industriels sont concernés, en particulier le bâtiment, l'automobile, les équipements électriques et électroniques. Celui de l'emballage, premier utilisateur de matières plastiques, s'engage le plus fortement sous l'impulsion de grands groupes: Danone, Nestlé ou Coca-Cola, Auchan, Carrefour, notamment.

Brune Poirson a tenu à le rappeler : « Avec ces engagements, il y aura d'ici 7 ans, deux fois plus de matières premières issues du recyclage dans nos produits du quotidien. Si ces chiffres et la démarche des acteurs sont à saluer, les industriels vont néanmoins devoir renforcer encore plus la dynamique enclenchée afin d'atteindre les 100% en 2025 fixés par le Premier ministre ».

Pour Delphine Gény-Stephann: « Nous pouvons nous féliciter de la mobilisation de l'ensemble des acteurs français de la chaîne de production et de recyclage, qu'il s'agisse de grands groupes d'industriels ou de PME. Pour les entreprises, anticiper cette transition est un moyen d'acquérir un avantage compétitif ».

Ils s'engagent à l'horizon 2025 :

- 1) Le secteur de l'emballage : plus de 188 000 tonnes de MPR
- 2) Le secteur du bâtiment : plus de 75 000 tonnes de MPR
- 3) Le secteur de l'automobile : plus de 12 000 tonnes de MPR

Consultez ici la liste des 55 entreprises et fédérations professionnelles

Consultez ici la feuille de route économie circulaire

Suivez l'actualité de l'économie circulaire sur les réseaux sociaux du ministère

Twitter

Facebook



Retrouvez le communiqué en ligne

Service presse de Brune Poirson : 01 40 81 81 23 Service presse de Delphine Gény-Stéphann : 01 53 18 44 38